

Mardi, 8 Juin 1880

SOMMAIRE

IMMIGRATION AU CANADA. BANQUES ET COMMERCE. LES HOS DU JOUR. LEGISLATURE DE QUÉBEC. CAUSERIE. CHAPEAUX DE PAILLE. PANIERS DE MARCHÉ. PANIERS DE COLLATION. C. S. Shaw & Cie. HOTEL DU CANADA. M. P. C. GUILLAUME. FOND DE MAGASIN. NO. 455 RUE SUSSEX. CHEMIN DE FER Q. M. O. ET O. CHANGEMENT D'HEURE.

IMMIGRATION AU CANADA

L'immigration au Canada promet d'être, cette année, la plus considérable qui ait eu lieu depuis l'époque de la célèbre famine d'Irlande. En 1847, le nombre des immigrants s'éleva à 70,000; depuis, le chiffre le plus élevé n'a pas dépassé 41,000, en 1873; en 1876, il descendit même à 14,499; mais si le flot de l'immigration continue de se diriger avec la même force vers notre pays, ce nombre atteindra peut-être, cette fois, 50 à 55,000 âmes.

Où se dirige cette immigration? Jusqu'à ces dernières années elle se portait presque toute vers l'Ontario qui lui doit son prodigieux développement, lequel peut être comparé au progrès tant vanté de la plupart des Etats de l'Union. L'an dernier même, l'Ontario en reçut la plus forte proportion, mais le Nord-Ouest attire maintenant un plus grand nombre d'immigrants, sans compter que des milliers d'habitants de cette province désertent leurs foyers pour aller cultiver les riches prairies de Manitoba et de la Saskatchewan. On peut juger de l'étendue de cette migration par le seul fait qu'il est parti plus de 2000 colons dans les environs d'Ottawa pour l'Ouest depuis un an seulement. Aussi le prochain recensement nous réserve des surprises à ce sujet.

Nous avons déjà dit que l'immigration aux Etats-Unis prend aussi cette année des proportions inouïes de puis 1875, alors qu'elle atteignit 449,485 âmes. Dans les mois d'avril et mai il est arrivé 100,000 immigrants, de sorte qu'il est fort probable que l'on quadruple ce chiffre. Proportionnellement à sa population, l'immigration y est cependant moins forte qu'au Canada.

BANQUES ET COMMERCE.

C'est pendant ce mois que plusieurs de nos banques canadiennes soumettent à leurs actionnaires l'état de leurs affaires. Malheureusement, ces assemblées d'une haute importance pour le pays n'attirent qu'un nombre insuffisant des intéressés qui placent ainsi une confiance illimitée dans les directeurs de nos institutions financières. Or, on peut attribuer à cette abstention des actionnaires, à cette trop grande indifférence au sujet de leurs meilleurs intérêts, des abus souvent signalés.

Les directeurs ont la gestion des millions de piastres appartenant à d'honnêtes et industrieux citoyens, à des milliers d'orphelins et de veuves qui tous attendent avec anxiété les dividendes qui procurent aux uns le confort et au plus grand nombre la stricte nécessaire. C'est une très grande responsabilité morale qui leur incombe et ils ne devraient rien négliger pour s'en rendre dignes. Les calamités des dernières années ont quelque peu éveillé l'attention de quelques actionnaires qui aux assemblées annuelles posent des questions importantes aux directeurs; mais ce n'est là qu'un premier pas dans la bonne voie.

Personne ne met en doute la bonne foi et l'honnêteté de la plupart des directeurs de nos institutions financières; mais le seul fait que plusieurs d'entre eux empruntent des banques même dont ils ont la direction, suffit pour mettre le public sur ses gardes et lui faire exiger plus de détails que ceux qui sont généralement fournis sur la nature de ces emprunts, sur le montant qui est garanti et sur la nature de cette garantie.

Les actionnaires doivent choisir des directeurs qui jouissent d'une réputation intégrale et qui ont une expérience commerciale reconnue, qui leur permette de se prononcer avec intelligence et droiture sur la solvabilité des emprunteurs. Chaque directeur devrait suivre les affaires des banques tout comme si elles étaient ses propres affaires; de cette façon, sa position ne serait pas un sinécure, et on ne verrait pas se répéter les malheurs qui ont ruiné tant de familles pour toujours.

Nul doute qu'il existait et qu'il existe encore trop de banques pour les besoins du commerce au Canada; aussi la compétition qui en résulte

les amène trop souvent à faire des prêts inconsidérés dans le but de présenter des états bien rutilants aux actionnaires ou de conserver une sinécure pour des employés protégés par des directeurs peu scrupuleux.

Le trop grand nombre de banques et la concurrence qui s'en est suivie sont de nos principales causes des innombrables catastrophes commerciales qui ont éclaté dans le pays, pendant les cinq dernières années. Combien n'a-t-on pas vu de personnes s'établir et se ruiner dans le commerce, qui auraient pu être d'excellents cultivateurs; d'autres les ornements de nos professions libérales; d'autres qui auraient été plus habiles à manier le marteau et la cognée?

La perspective de devenir riche en peu de temps, de vivre dans le luxe tant que les portes de la boutique seraient ouvertes; la facilité avec laquelle le premier marchand venu pouvait obtenir de l'escompte de nos banques, tout cela a beaucoup contribué à attirer bon nombre de personnes incompétentes dans la carrière commerciale. Un luxe effréné était à l'ordre du jour et se propageait d'une classe de la société à une autre; aussi l'observateur intelligent se demandait: où allons-nous?

Le résultat de cet état démoralisateur du commerce a été lent à se faire sentir mais n'en a été que plus terrible; plus d'un marchand honnête et industrieux a été entraîné par la tempête. C'est un fait indéniable qu'en 1878 les affaires du pays en général étaient dans un état décourageant et que la confiance dans l'administration d'un grand nombre d'institutions financières était ébranlée à juste titre.

Un changement pour le mieux s'est opéré en 1879; nos banques étaient moins nombreuses et ayant des capitaux moins considérables, agissaient avec plus de prudence; le commerce paraît reprendre son aplomb et vouloir s'asseoir sur des bases plus solides. La protection dont jouissent nos manufactures offre un nouveau champ d'exploitation à nos capitalistes, et l'activité qui existe dans les principaux centres de commerce indique non-seulement la fin de la crise, mais une ère nouvelle de prospérité. La confiance se rétablit; l'inauguration d'un système d'économie interne paraît être à l'ordre du jour, depuis l'humble demeure de l'ouvrier jusqu'à l'incendie des édifices où s'administrent les affaires de la nation. Puisse ce retour à des idées commerciales et financières plus saines ne pas être passager, afin qu'il produise des fruits abondants et durables, qui auront la plus salutaire influence sur l'avenir de notre pays!

ECHOS DU JOUR

M. Thomas White, M.P., tient actuellement des assemblées publiques dans le comté de Cardwell, qu'il représente aux Communes.

Sa Grandeur Mgr Duhamel part demain pour Saint-Eugène, où il doit commencer sa visite pastorale. Il a administré, ce matin, le sacrement de confirmation à un grand nombre d'enfants à la basilique.

Nous accusons réception d'une jolie brochure ayant pour titre: "Nos archives." Ce travail a déjà paru dans le Journal de Québec et sort des presses de A. Côté et Cie. Il contient beaucoup de renseignements utiles.

La séance de l'Assemblée législative de Québec, de vendredi après-midi, a été passablement vive. Elle s'est terminée par ces paroles de M. Chapleau: "Si l'on veut qu'il y ait de l'acrimoine dans cette chambre, il y en aura."

Le consul-général d'Espagne à Québec vient de lancer une proclamation offrant \$50 de récompense pour l'arrestation de toute personne coupable d'infraction à la loi mentionnée dans la proclamation de Lord Dufferin émanée en 1872, concernant l'armement et l'organisation d'expéditions contre le gouvernement espagnol.

Les honorables MM. Pope, ministre de la marine, et Bowell, ministre des douanes, sont revenus à Ottawa. Le Conseil Privé doit tenir prochainement plusieurs réunions fort importantes, auxquelles seront nommés, entre autres dignitaires, le lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario, et le percepteur des douanes à Toronto.

M. Joly offrit l'autre jour, au caucus libéral, sa démission comme chef, qui ne fut pas acceptée. D'après le correspondant de la Concorde, il

aurait déclaré que ce qui l'avait fait penser à se retirer, c'est qu'il pouvait arriver que l'intérêt de la province et de son parti exigent des combinaisons dans lesquelles, pour des raisons d'antipathies personnelles, il ne pourrait entrer, même si elles avaient son approbation. On lui a répondu qu'il ne pouvait alors être une cause d'embarras pour ses amis.

Quatre cents Canadiens-Français sont passés par Montréal, samedi, en route pour la baie du Tonnerre. On les doit travailler à la construction du chemin de fer du Pacifique. Nous avons déjà dit qu'il en est parti près de deux cents, ces jours derniers, recrutés principalement à Ottawa et à Hull. C'est l'intention d'un grand nombre de s'établir le long du chemin des qu'ils auront pu faire quelques économies.

La Gazette Officielle annonce la formation du 85e bataillon, nouveau corps canadien-français, qui aura ses quartiers généraux à Montréal. M. le capitaine Julien Brousseau, de la prairie, l'organisateur de ce bataillon, est promu au grade de lieutenant-colonel et chargé du commandement de ce nouveau bataillon.

Nous sommes aussi heureux de voir que le bataillon provisoire des Trois-Rivières devient bataillon régulier, sous le nom de 86e bataillon d'infanterie des Trois-Rivières. Ce bataillon existe depuis 1869, et il était au nombre de ceux qui se sont rendus bravement à la frontière lors de l'incursion fémienne en 1870.

C'est avec plaisir que nous voyons nos compatriotes s'adonner de plus en plus à l'art militaire, qu'ils ont trop négligé depuis quelques années.

LEGISLATURE DE QUÉBEC

Québec, 7 juin.

L'Orateur prend son siège à 3 hrs M. l'Orateur, le 30 juin et le 31 décembre, et de payer au trésor provincial 5 pour cent sur les montants de \$500 et en proportion pour toute somme en sus de ce montant.

M. Loranger présente un bill concernant certains officiers publics. L'honorable monsieur explique que ce bill stipule que les officiers publics qui sont rétribués au moyen d'honoraires seront obligés de faire rapport semi-annuellement, sous serment, du montant d'honoraires perçus par eux, savoir, le 30 juin et le 31 décembre, et de payer au trésor provincial 5 pour cent sur les montants de \$500 et en proportion pour toute somme en sus de ce montant.

M. Lorrain présente un bill concernant l'économie interne de la chambre; il stipule que les officiers publics qui sont rétribués au moyen d'honoraires seront obligés de faire rapport semi-annuellement, sous serment, du montant d'honoraires perçus par eux, savoir, le 30 juin et le 31 décembre, et de payer au trésor provincial 5 pour cent sur les montants de \$500 et en proportion pour toute somme en sus de ce montant.

M. Lorrain présente un bill concernant l'économie interne de la chambre; il stipule que les officiers publics qui sont rétribués au moyen d'honoraires seront obligés de faire rapport semi-annuellement, sous serment, du montant d'honoraires perçus par eux, savoir, le 30 juin et le 31 décembre, et de payer au trésor provincial 5 pour cent sur les montants de \$500 et en proportion pour toute somme en sus de ce montant.

M. Lorrain présente un bill concernant l'économie interne de la chambre; il stipule que les officiers publics qui sont rétribués au moyen d'honoraires seront obligés de faire rapport semi-annuellement, sous serment, du montant d'honoraires perçus par eux, savoir, le 30 juin et le 31 décembre, et de payer au trésor provincial 5 pour cent sur les montants de \$500 et en proportion pour toute somme en sus de ce montant.

M. Lorrain présente un bill concernant l'économie interne de la chambre; il stipule que les officiers publics qui sont rétribués au moyen d'honoraires seront obligés de faire rapport semi-annuellement, sous serment, du montant d'honoraires perçus par eux, savoir, le 30 juin et le 31 décembre, et de payer au trésor provincial 5 pour cent sur les montants de \$500 et en proportion pour toute somme en sus de ce montant.

M. Lorrain présente un bill concernant l'économie interne de la chambre; il stipule que les officiers publics qui sont rétribués au moyen d'honoraires seront obligés de faire rapport semi-annuellement, sous serment, du montant d'honoraires perçus par eux, savoir, le 30 juin et le 31 décembre, et de payer au trésor provincial 5 pour cent sur les montants de \$500 et en proportion pour toute somme en sus de ce montant.

M. Lorrain présente un bill concernant l'économie interne de la chambre; il stipule que les officiers publics qui sont rétribués au moyen d'honoraires seront obligés de faire rapport semi-annuellement, sous serment, du montant d'honoraires perçus par eux, savoir, le 30 juin et le 31 décembre, et de payer au trésor provincial 5 pour cent sur les montants de \$500 et en proportion pour toute somme en sus de ce montant.

M. Lorrain présente un bill concernant l'économie interne de la chambre; il stipule que les officiers publics qui sont rétribués au moyen d'honoraires seront obligés de faire rapport semi-annuellement, sous serment, du montant d'honoraires perçus par eux, savoir, le 30 juin et le 31 décembre, et de payer au trésor provincial 5 pour cent sur les montants de \$500 et en proportion pour toute somme en sus de ce montant.

M. Lorrain présente un bill concernant l'économie interne de la chambre; il stipule que les officiers publics qui sont rétribués au moyen d'honoraires seront obligés de faire rapport semi-annuellement, sous serment, du montant d'honoraires perçus par eux, savoir, le 30 juin et le 31 décembre, et de payer au trésor provincial 5 pour cent sur les montants de \$500 et en proportion pour toute somme en sus de ce montant.

M. Lorrain présente un bill concernant l'économie interne de la chambre; il stipule que les officiers publics qui sont rétribués au moyen d'honoraires seront obligés de faire rapport semi-annuellement, sous serment, du montant d'honoraires perçus par eux, savoir, le 30 juin et le 31 décembre, et de payer au trésor provincial 5 pour cent sur les montants de \$500 et en proportion pour toute somme en sus de ce montant.

M. Lorrain présente un bill concernant l'économie interne de la chambre; il stipule que les officiers publics qui sont rétribués au moyen d'honoraires seront obligés de faire rapport semi-annuellement, sous serment, du montant d'honoraires perçus par eux, savoir, le 30 juin et le 31 décembre, et de payer au trésor provincial 5 pour cent sur les montants de \$500 et en proportion pour toute somme en sus de ce montant.

M. Lorrain présente un bill concernant l'économie interne de la chambre; il stipule que les officiers publics qui sont rétribués au moyen d'honoraires seront obligés de faire rapport semi-annuellement, sous serment, du montant d'honoraires perçus par eux, savoir, le 30 juin et le 31 décembre, et de payer au trésor provincial 5 pour cent sur les montants de \$500 et en proportion pour toute somme en sus de ce montant.

M. Lorrain présente un bill concernant l'économie interne de la chambre; il stipule que les officiers publics qui sont rétribués au moyen d'honoraires seront obligés de faire rapport semi-annuellement, sous serment, du montant d'honoraires perçus par eux, savoir, le 30 juin et le 31 décembre, et de payer au trésor provincial 5 pour cent sur les montants de \$500 et en proportion pour toute somme en sus de ce montant.

M. Lorrain présente un bill concernant l'économie interne de la chambre; il stipule que les officiers publics qui sont rétribués au moyen d'honoraires seront obligés de faire rapport semi-annuellement, sous serment, du montant d'honoraires perçus par eux, savoir, le 30 juin et le 31 décembre, et de payer au trésor provincial 5 pour cent sur les montants de \$500 et en proportion pour toute somme en sus de ce montant.

M. Lorrain présente un bill concernant l'économie interne de la chambre; il stipule que les officiers publics qui sont rétribués au moyen d'honoraires seront obligés de faire rapport semi-annuellement, sous serment, du montant d'honoraires perçus par eux, savoir, le 30 juin et le 31 décembre, et de payer au trésor provincial 5 pour cent sur les montants de \$500 et en proportion pour toute somme en sus de ce montant.

M. Lorrain présente un bill concernant l'économie interne de la chambre; il stipule que les officiers publics qui sont rétribués au moyen d'honoraires seront obligés de faire rapport semi-annuellement, sous serment, du montant d'honoraires perçus par eux, savoir, le 30 juin et le 31 décembre, et de payer au trésor provincial 5 pour cent sur les montants de \$500 et en proportion pour toute somme en sus de ce montant.

M. Lorrain présente un bill concernant l'économie interne de la chambre; il stipule que les officiers publics qui sont rétribués au moyen d'honoraires seront obligés de faire rapport semi-annuellement, sous serment, du montant d'honoraires perçus par eux, savoir, le 30 juin et le 31 décembre, et de payer au trésor provincial 5 pour cent sur les montants de \$500 et en proportion pour toute somme en sus de ce montant.

M. Lorrain présente un bill concernant l'économie interne de la chambre; il stipule que les officiers publics qui sont rétribués au moyen d'honoraires seront obligés de faire rapport semi-annuellement, sous serment, du montant d'honoraires perçus par eux, savoir, le 30 juin et le 31 décembre, et de payer au trésor provincial 5 pour cent sur les montants de \$500 et en proportion pour toute somme en sus de ce montant.

M. Lorrain présente un bill concernant l'économie interne de la chambre; il stipule que les officiers publics qui sont rétribués au moyen d'honoraires seront obligés de faire rapport semi-annuellement, sous serment, du montant d'honoraires perçus par eux, savoir, le 30 juin et le 31 décembre, et de payer au trésor provincial 5 pour cent sur les montants de \$500 et en proportion pour toute somme en sus de ce montant.

M. Lorrain présente un bill concernant l'économie interne de la chambre; il stipule que les officiers publics qui sont rétribués au moyen d'honoraires seront obligés de faire rapport semi-annuellement, sous serment, du montant d'honoraires perçus par eux, savoir, le 30 juin et le 31 décembre, et de payer au trésor provincial 5 pour cent sur les montants de \$500 et en proportion pour toute somme en sus de ce montant.

M. Lorrain présente un bill concernant l'économie interne de la chambre; il stipule que les officiers publics qui sont rétribués au moyen d'honoraires seront obligés de faire rapport semi-annuellement, sous serment, du montant d'honoraires perçus par eux, savoir, le 30 juin et le 31 décembre, et de payer au trésor provincial 5 pour cent sur les montants de \$500 et en proportion pour toute somme en sus de ce montant.

M. Lorrain présente un bill concernant l'économie interne de la chambre; il stipule que les officiers publics qui sont rétribués au moyen d'honoraires seront obligés de faire rapport semi-annuellement, sous serment, du montant d'honoraires perçus par eux, savoir, le 30 juin et le 31 décembre, et de payer au trésor provincial 5 pour cent sur les montants de \$500 et en proportion pour toute somme en sus de ce montant.

M. Lorrain présente un bill concernant l'économie interne de la chambre; il stipule que les officiers publics qui sont rétribués au moyen d'honoraires seront obligés de faire rapport semi-annuellement, sous serment, du montant d'honoraires perçus par eux, savoir, le 30 juin et le 31 décembre, et de payer au trésor provincial 5 pour cent sur les montants de \$500 et en proportion pour toute somme en sus de ce montant.

M. Lorrain présente un bill concernant l'économie interne de la chambre; il stipule que les officiers publics qui sont rétribués au moyen d'honoraires seront obligés de faire rapport semi-annuellement, sous serment, du montant d'honoraires perçus par eux, savoir, le 30 juin et le 31 décembre, et de payer au trésor provincial 5 pour cent sur les montants de \$500 et en proportion pour toute somme en sus de ce montant.

M. Lorrain présente un bill concernant l'économie interne de la chambre; il stipule que les officiers publics qui sont rétribués au moyen d'honoraires seront obligés de faire rapport semi-annuellement, sous serment, du montant d'honoraires perçus par eux, savoir, le 30 juin et le 31 décembre, et de payer au trésor provincial 5 pour cent sur les montants de \$500 et en proportion pour toute somme en sus de ce montant.

M. Lorrain présente un bill concernant l'économie interne de la chambre; il stipule que les officiers publics qui sont rétribués au moyen d'honoraires seront obligés de faire rapport semi-annuellement, sous serment, du montant d'honoraires perçus par eux, savoir, le 30 juin et le 31 décembre, et de payer au trésor provincial 5 pour cent sur les montants de \$500 et en proportion pour toute somme en sus de ce montant.

M. Lorrain présente un bill concernant l'économie interne de la chambre; il stipule que les officiers publics qui sont rétribués au moyen d'honoraires seront obligés de faire rapport semi-annuellement, sous serment, du montant d'honoraires perçus par eux, savoir, le 30 juin et le 31 décembre, et de payer au trésor provincial 5 pour cent sur les montants de \$500 et en proportion pour toute somme en sus de ce montant.

M. Lorrain présente un bill concernant l'économie interne de la chambre; il stipule que les officiers publics qui sont rétribués au moyen d'honoraires seront obligés de faire rapport semi-annuellement, sous serment, du montant d'honoraires perçus par eux, savoir, le 30 juin et le 31 décembre, et de payer au trésor provincial 5 pour cent sur les montants de \$500 et en proportion pour toute somme en sus de ce montant.

M. Lorrain présente un bill concernant l'économie interne de la chambre; il stipule que les officiers publics qui sont rétribués au moyen d'honoraires seront obligés de faire rapport semi-annuellement, sous serment, du montant d'honoraires perçus par eux, savoir, le 30 juin et le 31 décembre, et de payer au trésor provincial 5 pour cent sur les montants de \$500 et en proportion pour toute somme en sus de ce montant.

M. Lorrain présente un bill concernant l'économie interne de la chambre; il stipule que les officiers publics qui sont rétribués au moyen d'honoraires seront obligés de faire rapport semi-annuellement, sous serment, du montant d'honoraires perçus par eux, savoir, le 30 juin et le 31 décembre, et de payer au trésor provincial 5 pour cent sur les montants de \$500 et en proportion pour toute somme en sus de ce montant.

M. Lorrain présente un bill concernant l'économie interne de la chambre; il stipule que les officiers publics qui sont rétribués au moyen d'honoraires seront obligés de faire rapport semi-annuellement, sous serment, du montant d'honoraires perçus par eux, savoir, le 30 juin et le 31 décembre, et de payer au trésor provincial 5 pour cent sur les montants de \$500 et en proportion pour toute somme en sus de ce montant.

CAUSERIE

OU ALLONS-NOUS?

I.

Celui qui aime son pays comme vous l'aimez tous, mes chers habitants et artisans, se demande avec anxiété, en voyant l'état actuel des choses: Où allons-nous? Que vont devenir les Canadiens-français de la province de Québec. Le père ne peut plus garder ses enfants autour de lui, la mère les voit avec douleur s'éloigner du clocher de leur village, la terre qu'on arrose de ses sueurs se refuse à nourrir les dix ou douze enfants qui prennent place autour de la table; et, l'anxiété dans l'âme, on se regarde et on cherche, et tout bas on dit à l'oreille de son voisin: Où allons-nous devenir? Les chars conduisent par milliers nos compatriotes sur une terre étrangère, qui n'est point faite pour eux. Ces chers compatriotes, voyez-les partir l'œil humide, l'âme ébahie. Le sifflet des chars qui annonce le départ, retentit au fond de leurs cœurs comme un coup de masse qui les écrase. Ils laissent leur pays qu'ils aiment, leur pays qu'ils voudraient jamais quitter. Vingt, trente, cinquante et plus par paquets nous quittent chaque année. Les charbons démontent que vingt mille Canadiens quittent la province de Québec annuellement pour aller se constituer esclaves dans un pays étranger. Encore une fois, où allons-nous? Vous qui aimez votre patrie, vous qui aimez vos enfants, vous voudrez bien, je l'espère, réfléchir sur ce triste état de choses; et je ne doute pas que votre générosité inventive ne trouve un remède à ce mal qui va nous anéantir, si nous ne savons le détruire. Médions ensemble sur le meilleur moyen de prendre, et avec votre puissant concours, Dieu aidant, l'espère que nous viendrons à bout de notre tâche. Voyons.

II

CE QUE C'EST QUE D'ÊTRE CHEZ SOI. Il faut bien se mettre dans l'esprit, mes bons compatriotes, que l'habitacle est le plus heureux des mortels qui vivent sur la terre. Qu'on se fait grandement illusion sur ce point dans un pays comme le nôtre. Vous connaissez pourtant le proverbe: "Heureux comme un habitant." Ce proverbe exprime une grande vérité. J'ai beaucoup voyagé; j'ai connu toutes les classes de la société. J'ai habité dans la chaumière du pauvre et quelquefois je me suis assis à l'abri des arbres de nos riches, et j'ai vu de près l'heure de plusieurs riches aux regards des envieux; croyez-m'en, bons habitants, le peu de bonheur qui se trouve sur cette terre se rencontre chez nos cultivateurs, dans leur petite demeure propre, dont les quatre murs sont blanchis de chaux. Personne ne se sent plus indigne de l'habitacle. Il est chez lui, appartenant à son Dieu et à lui-même, et n'attend pas qu'il plaise à Monsieur et à Madame qu'il aille s'endormir du sommeil des justes. Un jour, je rendis visite à un avocat avec un de mes parents, habitant. "Que je suis heureux de vous voir!" dit-il, "j'arrive à l'heure du travail: "Vous n'êtes pas chez un avocat, ma cause est toujours gagnée, me dit-il, en montrant son champ: c'est le bon Dieu qui jure. Asseyez-vous, mon cher père, vous êtes chez un habitant, entendez-vous le médecin, le notaire, le marchand, le commis, l'homme de bureau envient la tranquillité et l'indépendance du noble cultivateur. Mais, me dira quelqu'un, il faut travailler si fort, et bien souvent manger du pain noir. Travailler si fort! Quoi! un Canadien se plaindrait de travailler! Mais c'est un plaisir pour nos pères; c'est encore un plaisir pour un homme de cœur. Le travail n'a jamais tué personne. Il n'a qu'un inconvénient, il fait vivre quelquefois un peu trop vieux. Regardez dans votre paroisse, le cultivateur, et dites-moi si les vénérables têtes blanches que vous apercevez ne sont pas celles sur le front desquelles le travail a fait couler plus de sueurs.

"Le travail le plus fatigant, disait un jour un habitant à son curé, c'est de ne rien faire: ce travail là tue un homme en deux ans." L'homme, mes chers amis, a été fait pour travailler. J'ai vu quinze ans, j'étais un jeune homme pour laquelle vous êtes plus heureux que les autres, c'est parce que vous travaillez plus que les autres; et en cela et en beaucoup d'autres choses, plus d'esprit que bien d'autres. Vous mangez le pain noir quelquefois, ajoutez-vous, "en êtes-vous plus mal? Les gens qui vivent plus longtemps? Quels sont ceux qui sont gras et rouges? Le pain noir vous donne un sang couleur de rose et le pain de boulanger vous rend pâle et maigre comme un squelette. Écoutez bien ce qui m'arrive un jour dans une de nos grandes villes. J'avais quinze ans, j'étais un jeune homme pour laquelle vous êtes plus heureux que les autres, c'est parce que vous travaillez plus que les autres; et en cela et en beaucoup d'autres choses, plus d'esprit que bien d'autres. Vous mangez le pain noir quelquefois, ajoutez-vous, "en êtes-vous plus mal? Les gens qui vivent plus longtemps? Quels sont ceux qui sont gras et rouges? Le pain noir vous donne un sang couleur de rose et le pain de boulanger vous rend pâle et maigre comme un squelette. Écoutez bien ce qui m'arrive un jour dans une de nos grandes villes. J'avais quinze ans, j'étais un jeune homme pour laquelle vous êtes plus heureux que les autres, c'est parce que vous travaillez plus que les autres; et en cela et en beaucoup d'autres choses, plus d'esprit que bien d'autres. Vous mangez le pain noir quelquefois, ajoutez-vous, "en êtes-vous plus mal? Les gens qui vivent plus longtemps? Quels sont ceux qui sont gras et rouges? Le pain noir vous donne un sang couleur de rose et le pain de boulanger vous rend pâle et maigre comme un squelette. Écoutez bien ce qui m'arrive un jour dans une de nos grandes villes. J'avais quinze ans, j'étais un jeune homme pour laquelle vous êtes plus heureux que les autres, c'est parce que vous travaillez plus que les autres; et en cela et en beaucoup d'autres choses, plus d'esprit que bien d'autres. Vous mangez le pain noir quelquefois, ajoutez-vous, "en êtes-vous plus mal? Les gens qui vivent plus longtemps? Quels sont ceux qui sont gras et rouges? Le pain noir vous donne un sang couleur de rose et le pain de boulanger vous rend pâle et maigre comme un squelette. Écoutez bien ce qui m'arrive un jour dans une de nos grandes villes. J'avais quinze ans, j'étais un jeune homme pour laquelle vous êtes plus heureux que les autres, c'est parce que vous travaillez plus que les autres; et en cela et en beaucoup d'autres choses, plus d'esprit que bien d'autres. Vous mangez le pain noir quelquefois, ajoutez-vous, "en êtes-vous plus mal? Les gens qui vivent plus longtemps? Quels sont ceux qui sont gras et rouges? Le pain noir vous donne un sang couleur de rose et le pain de boulanger vous rend pâle et maigre comme un squelette. Écoutez bien ce qui m'arrive un jour dans une de nos grandes villes. J'avais quinze ans, j'étais un jeune homme pour laquelle vous êtes plus heureux que les autres, c'est parce que vous travaillez plus que les autres; et en cela et en beaucoup d'autres choses, plus d'esprit que bien d'autres. Vous mangez le pain noir quelquefois, ajoutez-vous, "en êtes-vous plus mal? Les gens qui vivent plus longtemps? Quels sont ceux qui sont gras et rouges? Le pain noir vous donne un sang couleur de rose et le pain de boulanger vous rend pâle et maigre comme un squelette. Écoutez bien ce qui m'arrive un jour dans une de nos grandes villes. J'avais quinze ans, j'étais un jeune homme pour laquelle vous êtes plus heureux que les autres, c'est parce que vous travaillez plus que les autres; et en cela et en beaucoup d'autres choses, plus d'esprit que bien d'autres. Vous mangez le pain noir quelquefois, ajoutez-vous, "en êtes-vous plus mal? Les gens qui vivent plus longtemps? Quels sont ceux qui sont gras et rouges? Le pain noir vous donne un sang couleur de rose et le pain de boulanger vous rend pâle et maigre comme un squelette. Écoutez bien ce qui m'arrive un jour dans une de nos grandes villes. J'avais quinze ans, j'étais un jeune homme pour laquelle vous êtes plus heureux que les autres, c'est parce que vous travaillez plus que les autres; et en cela et en beaucoup d'autres choses, plus d'esprit que bien d'autres. Vous mangez le pain noir quelquefois, ajoutez-vous, "en êtes-vous plus mal? Les gens qui vivent plus longtemps? Quels sont ceux qui sont gras et rouges? Le pain noir vous donne un sang couleur de rose et le pain de boulanger vous rend pâle et maigre comme un squelette. Écoutez bien ce qui m'arrive un jour dans une de nos grandes villes. J'avais quinze ans, j'étais un jeune homme pour laquelle vous êtes plus heureux que les autres, c'est parce que vous travaillez plus que les autres; et en cela et en beaucoup d'autres choses, plus d'esprit que bien d'autres. Vous mangez le pain noir quelquefois, ajoutez-vous, "en êtes-vous plus mal? Les gens qui vivent plus longtemps? Quels sont ceux qui sont gras et rouges? Le pain noir vous donne un sang couleur de rose et le pain de boulanger vous rend pâle et maigre comme un squelette. Écoutez bien ce qui m'arrive un jour dans une de nos grandes villes. J'avais quinze ans, j'étais un jeune homme pour laquelle vous êtes plus heureux que les autres, c'est parce que vous travaillez plus que les autres; et en cela et en beaucoup d'autres choses, plus d'esprit que bien d'autres. Vous mangez le pain noir quelquefois, ajoutez-vous, "en êtes-vous plus mal? Les gens qui vivent plus longtemps? Quels sont ceux qui sont gras et rouges? Le pain noir vous donne un sang couleur de rose et le pain de boulanger vous rend pâle et maigre comme un squelette. Écoutez bien ce qui m'arrive un jour dans une de nos grandes villes. J'avais quinze ans, j'étais un jeune homme pour laquelle vous êtes plus heureux que les autres, c'est parce que vous travaillez plus que les autres; et en cela et en beaucoup d'autres choses, plus d'esprit que bien d'autres. Vous mangez le pain noir quelquefois, ajoutez-vous, "en êtes-vous plus mal? Les gens qui vivent plus longtemps? Quels sont ceux qui sont gras et rouges? Le pain noir vous donne un sang couleur de rose et le pain de boulanger vous rend pâle et maigre comme un squelette. Écoutez bien ce qui m'arrive un jour dans une de nos grandes villes. J'avais quinze ans, j'étais un jeune homme pour laquelle vous êtes plus heureux que les autres, c'est parce que vous travaillez plus que les autres; et en cela et en beaucoup d'autres choses, plus d'esprit que bien d'autres. Vous mangez le pain noir quelquefois, ajoutez-vous, "en êtes-vous plus mal? Les gens qui vivent plus longtemps? Quels sont ceux qui sont gras et rouges? Le pain noir vous donne un sang couleur de rose et le pain de boulanger vous rend pâle et maigre comme un squelette. Écoutez bien ce qui m'arrive un jour dans une de nos grandes villes. J'avais quinze ans, j'étais un jeune homme pour laquelle vous êtes plus heureux que les autres, c'est parce que vous travaillez plus que les autres; et en cela et en beaucoup d'autres choses, plus d'esprit que bien d'autres. Vous mangez le pain noir quelquefois, ajoutez-vous, "en êtes-vous plus mal? Les gens qui vivent plus longtemps? Quels sont ceux qui sont gras et rouges? Le pain noir vous donne un sang couleur de rose et le pain de boulanger vous rend pâle et maigre comme un squelette. Écoutez bien ce qui m'arrive un jour dans une de nos grandes villes. J'avais quinze ans, j'étais un jeune homme pour laquelle vous êtes plus heureux que les autres, c'est parce que vous travaillez plus que les autres; et en cela et en beaucoup d'autres choses, plus d'esprit que bien d'autres. Vous mangez le pain noir quelquefois, ajoutez-vous, "en êtes-vous plus mal? Les gens qui vivent plus longtemps? Quels sont ceux qui sont gras et rouges? Le pain noir vous donne un sang couleur de rose et le pain de boulanger vous rend pâle et maigre comme un squelette. Écoutez bien ce qui m'arrive un jour dans une de nos grandes villes. J'avais quinze ans, j'étais un jeune homme pour laquelle vous êtes plus heureux que les autres, c'est parce que vous travaillez plus que les autres; et en cela et en beaucoup d'autres choses, plus d'esprit que bien d'autres. Vous mangez le pain noir quelquefois, ajoutez-vous, "en êtes-vous plus mal? Les gens qui vivent plus longtemps? Quels sont ceux qui sont gras et rouges? Le pain noir vous donne un sang couleur de rose et le pain de boulanger vous rend pâle et maigre comme un squelette. Écoutez bien ce qui m'arrive un jour dans une de nos grandes villes. J'avais quinze ans, j'étais un jeune homme pour laquelle vous êtes plus heureux que les autres, c'est parce que vous travaillez plus que les autres; et en cela et en beaucoup d'autres choses, plus d'esprit que bien d'autres. Vous mangez le pain noir quelquefois, ajoutez-vous, "en êtes-vous plus mal? Les gens qui vivent plus longtemps? Quels sont ceux qui sont gras et rouges? Le pain noir vous donne un sang couleur de rose et le pain de boulanger vous rend pâle et maigre comme un squelette. Écoutez bien ce qui m'arrive un jour dans une de nos grandes villes. J'avais quinze ans, j'étais un jeune homme pour laquelle vous êtes plus heureux que les autres, c'est parce que vous travaillez plus que les autres; et en cela et en beaucoup d'autres choses, plus d'esprit que bien d'autres. Vous mangez le pain noir quelquefois, ajoutez-vous, "en êtes-vous plus mal? Les gens qui vivent plus longtemps? Quels sont ceux qui sont gras et rouges? Le pain noir vous donne un sang couleur de rose et le pain de boulanger vous rend pâle et maigre comme un squelette. Écoutez bien ce qui m'arrive un jour dans une de nos grandes villes. J'avais quinze ans, j'étais un jeune homme pour laquelle vous êtes plus heureux que les autres, c'est parce que vous travaillez plus que les autres; et en cela et en beaucoup d'autres choses, plus d'esprit que bien d'autres. Vous mangez le pain noir quelquefois, ajoutez-vous, "en êtes-vous plus mal? Les gens qui vivent plus longtemps? Quels sont ceux qui sont gras et rouges? Le pain noir vous donne un sang couleur de rose et le pain de boulanger vous rend pâle et maigre comme un squelette. Écoutez bien ce qui m'arrive un jour dans une de nos grandes villes. J'avais quinze ans, j'étais un jeune homme pour laquelle vous êtes plus heureux que les autres, c'est parce que vous travaillez plus que les autres; et en cela et en beaucoup d'autres choses, plus d'esprit que bien d'autres. Vous mangez le pain noir quelquefois, ajoutez-vous, "en êtes-vous plus mal? Les gens qui vivent plus longtemps? Quels sont ceux qui sont gras et rouges? Le pain noir vous donne un sang couleur de rose et le pain de boulanger vous rend pâle et maigre comme un squelette. Écoutez bien ce qui m'arrive un jour dans une de nos grandes villes. J'avais quinze ans, j'étais un jeune homme pour laquelle vous êtes plus heureux que les autres, c'est parce que vous travaillez plus que les autres; et en cela et en beaucoup d'autres choses, plus d'esprit que bien d'autres. Vous mangez le pain noir quelquefois, ajoutez-vous, "en êtes-vous plus mal? Les gens qui vivent plus longtemps? Quels sont ceux qui sont gras et rouges? Le pain noir vous donne un sang couleur de rose et le pain de boulanger vous rend pâle et maigre comme un squelette. Écoutez bien ce qui m'arrive un jour dans une de nos grandes villes. J'avais quinze ans, j'étais un jeune homme pour laquelle vous êtes plus heureux que les autres, c'est parce que vous travaillez plus que les autres; et en cela et en beaucoup d'autres choses, plus d'esprit que bien d'autres. Vous mangez le pain noir quelquefois, ajoutez-vous, "en êtes-vous plus mal? Les gens qui vivent plus longtemps? Quels sont ceux qui sont gras et rouges? Le pain noir vous donne un sang couleur de rose et le pain de boulanger vous rend pâle et maigre comme un squelette. Écoutez bien ce qui m'arrive un jour dans une de nos grandes villes. J'avais quinze ans, j'étais un jeune homme pour laquelle vous êtes plus heureux que les autres, c'est parce que vous travaillez plus que les autres; et en cela et en beaucoup d'autres choses, plus d'esprit que bien d'autres. Vous mangez le pain noir quelquefois, ajoutez-vous, "en êtes-vous plus mal? Les gens qui vivent plus longtemps? Quels sont ceux qui sont gras et rouges? Le pain noir vous donne un sang couleur de rose et le pain de boulanger vous rend pâle et maigre comme un squelette. Écoutez bien ce qui m'arrive un jour dans une de nos grandes villes. J'avais quinze ans, j'étais un jeune homme pour laquelle vous êtes plus heureux que les autres, c'est parce que vous travaillez plus que les autres; et en cela et en beaucoup d'autres choses, plus d'esprit que bien d'autres. Vous mangez le pain noir quelquefois, ajoutez-vous, "en êtes-vous plus mal? Les gens qui vivent plus longtemps? Quels sont ceux qui sont gras et rouges? Le pain noir vous donne un sang couleur de rose et le pain de boulanger vous rend pâle et maigre comme un squelette. Écoutez bien ce qui m'arrive un jour dans une de nos grandes villes. J'avais quinze ans, j'étais un jeune homme pour laquelle vous êtes plus heureux que les autres, c'est parce que vous travaillez plus que les autres; et en cela et en beaucoup d'autres choses, plus